

COMMUNIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je vous informe que vos nombreuses interrogations ont appelé, à ma demande, une réponse immédiate de l'institution ordinaire concernant notre rôle dans le retour à l'école des enfants : <https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/communiqués-presse/certificat-medical-lecole>.

Concernant le jeune enfant (0 – 3 ans), voici les dernières recommandations : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid19-guide_ministeriel-accueil_0-3ans-reeuvre.pdf. Vous constaterez que le médecin ne doit pas non plus rédiger un quelconque certificat (cf page 21).

Suite aux annonces aujourd'hui par le 1^{er} Ministre, suite au Conseil de défense, nous vous adresserons en début de semaine les recommandations et les différents éléments scientifiques établis conjointement avec le Docteur Muriel ALVAREZ, médecin infectiologue au CHU de TOULOUSE.

Bien confraternellement.

Professeur Stéphane OUSTRIC
Président

